

Municipalité de Cascapédia-St-Jules
Co. de Bonaventure
Province de Québec

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal, tenue le 5 décembre 2022 à 19h à la salle du conseil de Cascapédia-St-Jules.

Présent sont les conseiller(ère)s suivant : Margaret-Anne Cooke, Tammy Burton, Rickey Barter, Louis Sexton, Kim Barter et Michel Boudreau formant quorum sous la présidence de la maire Ashley Milligan. L'Inspecteur municipal James Bujold et la Directrice générale Susan Legouffe aussi présente.

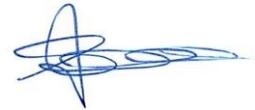
- #1552 Il est proposé par le conseiller Rickey Barter et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le budget pour l'année 2023 soit adopté et prévoit des dépenses de 1 054 817\$ et des recettes de 1 054 817\$.
- #1553 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023,2024 et 2025 soit adopté.

La levée de la réunion était proposée par la maire à 19h28.

**En signant le procès-verbal, la maire accepte d'avoir signé chacune des résolutions des présentes.



Ashley Milligan, maire



Susan Legouffe, Directrice générale

Municipalité de Cascapédia-St-Jules
Co. de Bonaventure
Province de Québec

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le 5 décembre 2022 à 19h30 à la salle du conseil de Cascapédia-St-Jules.

Présent sont les conseiller(ère)s suivant : Margaret-Anne Cooke, Tammy Burton, Rickey Barter, Louis Sexton, Kim Barter et Michel Boudreau formant quorum sous la présidence de la maire Ashley Milligan. L'Inspecteur municipal James Bujold et la Directrice générale Susan Legouffe aussi présente.

- #1554 Il est proposé par la conseillère Kim Barter et approuvé à l'unanimité des conseiller(ère)s présente que le procès-verbal de la réunion régulière tenu le 7 novembre 2022 sont lu et accepté tel que lu.
- #1555 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke que le paiement des factures suivants est accepté:
- Relevé de compte numéro 22-158 avec un total de dépense de 41 403.59\$
- #1556 Il est proposé par la conseillère Margaret-Ann Cooke d'adopter un avis de motion qu'à une réunion subséquente le conseil prévoit adopté le Règlement #22-08 pour établir le taux de taxation pour l'année 2023.
- #1557 Il est proposé par le conseiller Michel Boudreau d'adopter le projet de Règlement #22-08 pour établir le taux de taxation pour l'année 2023.
- #1558 Il est proposé par le conseiller Rickey Barter que les membres du comité de suivi du Plan d'action MADA sont les suivantes, en date d'aujourd'hui : Michel Boudreau, Tammy Burton, Martine Boudreau, Francine Pelletier et Collette Baril.
- #1559 Il est proposé par le conseiller Louis Sexton de faire une modification, tel que demandé par la MRC de Bonaventure, à la résolution #08-02-028 concernant la personne responsable des cours d'eau pour la Municipalité.